

République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bras-sur-Meuse

SEANCE DU 5 JUIN 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	14	14

Date de convocation 1 ^{er} juin 2026
--

Date d'affichage du compte-rendu 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil Municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Stéphane GRZYMLAS**, Maire.

Présents : **BAZART Gaëtane, CEPPELLI Luc, COLSON Xavier, FRANCOIS Nicolas, GIVE Laurent, GRZYMLAS Stéphane, LAJMI Elodie, ROLLAND Régine, ROUPLY Thierry, ROUX Jean-Bernard, ROYER Thérèse, THOMAS Maria, VESHAJ Xheni, ZAMBEAUX Mattéo**

Absents : **MACQUART Sylvie**

Représentés :

Monsieur ZAMBEAUX Mattéo a été nommé secrétaire

Objet : Représentant à la Régie d'eau du Grand Verdun

N° de délibération : 2026-7-5

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun exerce la compétence eau sur le territoire depuis le 1^{er} janvier 2020, et qu'il convient de procéder à la désignation d'un représentant disposant d'une voix délibérative à la Régie Eau du Grand Verdun.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, désigné M. Thierry ROUPLY en qualité de représentant de la commune de Bras-sur-Meuse à la Régie Eau du Grand Verdun.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le Maire, **Stéphane GRZYMLAS**

